

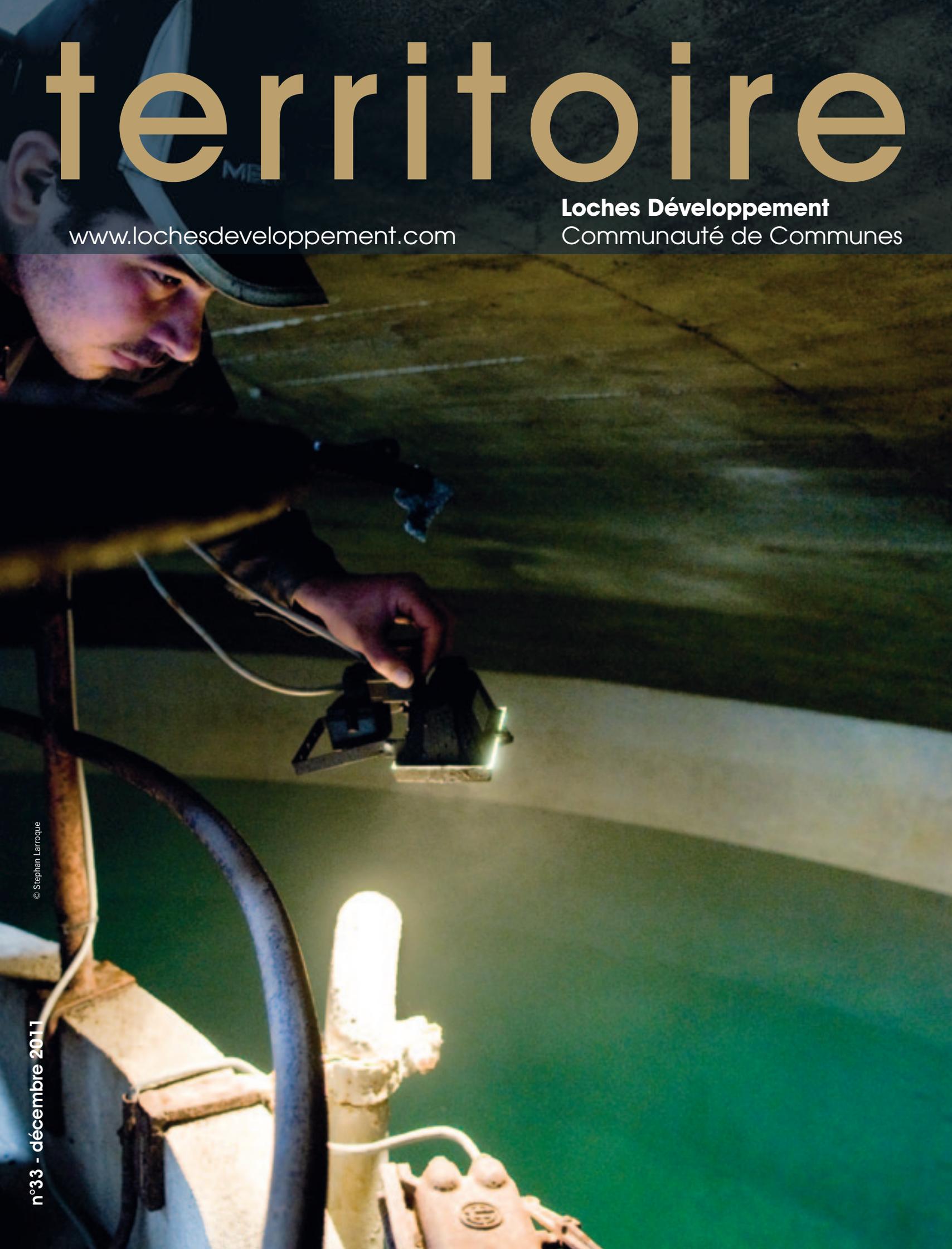
territoire

www.lochesdeveloppement.com

Loches Développement
Communauté de Communes

© Stephan Larroque

n°33 - décembre 2011



LES NAGEURS LOCHOIS SUR LA PLUS HAUTE MARCHÉ



Le 6 novembre à Tours, la piscine Gilbert-Bozon a vibré aux couleurs des nageurs lochois ! Une compétition rassemblant sept clubs d'Indre-et-Loire, a permis aux équipes garçons et filles de se confronter dans des épreuves individuelles et en relais.

Par équipe de 10 nageurs, ce sont les Lochoises et les Lochois qui ont animé les débats et affolé les chronomètres de ces championnats interclubs. Le Loches ACN a rafflé les premières places en dames et messieurs, offrant un doublé historique... juste devant Tours, Chinon, Joué (dans l'ordre et dans le désordre), excusez du peu ! Des résultats plus qu'encourageants pour les nageurs et le collectif d'entraîneurs.

Avec un peu plus de 200 licenciés venant de toute la communauté de communes, âgés de 7 à 77 ans selon la formule consacrée, le club de Loches se porte bien. Près d'un quart des nageurs s'adonnent à la

compétition, les autres préférant se consacrer à la natation en perfectionnement, le midi pendant la pause déjeuner entre collègues, le soir ou le week-end en famille. Des sections handisports et triathlon complètent le panel du club.

Avec son bassin sportif de 25 m et ses 6 lignes d'eau, Natureo offre un terrain d'entraînement idéal pour les premiers ; tandis que les autres équipements du centre aquatique, dont le très original bassin naturel de 300 m², présente un grand choix d'activités, pour les plus petits avec le bassin ludique et la pataugeoire, comme pour les grands avec la lagune et le "pentagliss" à trois couloirs.

Chef d'entreprise, commerçant, artisan... Donnez un coup de pouce à vos projets !

Une "OCMACS" (ex "ORAC") est une opération globale qui vise à favoriser le développement du commerce et de l'artisanat sur un territoire. C'est pour soutenir ces « opérations collectives de modernisation » que le Pays de la Touraine Côté Sud a lancé début décembre la première tranche d'un programme devant s'étaler sur 3 ans. Il s'adresse en priorité aux entreprises, commerçants et artisans appartenant à certains secteurs d'activités, dont on peut consulter la liste auprès du Pays de la Touraine Côté Sud, de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire (CMA) ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Touraine. L'OCMACS est financée principalement par l'Etat, mais aussi par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, les quatre communautés de communes du Pays, la CCI et la CMA.

Concrètement, le « coup de pouce » financier devrait permettre de dynamiser le tissu commercial et artisanal, par un soutien aux investissements des entreprises dans le cas d'un dossier individuel, ou la réalisation d'actions collectives comme par exemple une étude sur les marchés de plein air du Pays. Dans le cas des

projets individuels des entreprises, la demande doit concerner le développement de l'activité ou l'achat de matériel, pourvu qu'il ne s'agisse pas du seul renouvellement d'un bien existant : le projet doit s'inscrire dans une démarche de développement ou d'amélioration de l'outil de production. L'investissement doit apporter une réelle plus-value à l'activité de l'entreprise ou du professionnel.

Pour les dossiers éligibles, le soutien financier se traduit par une subvention de 30 % du montant hors taxe des dépenses engagées, avec un plafond de dépenses fixé à 35 000 € HT. L'aide peut ainsi atteindre 10 500 €. Le conseiller du Pays ou ceux des chambres consulaires sont à la disposition des professionnels intéressés pour les accompagner dans le montage de leur dossier qui sera soumis au choix et à l'arbitrage du comité de pilotage de l'OCMACS. A vos projets !

Contact au Pays de la Touraine Côté Sud :
Yoann Rappeneau, tél. 02 47 91 97 62,
yrappeneau.tourainecotesud@wanadoo.fr

Maintien à domicile : avec Présence Verte, plus jamais seul !



Un malaise, une chute, un retour d'hôpital difficile, ou simplement besoin d'être rassuré. Et vous ne pouvez pas atteindre votre téléphone... D'une simple pression sur le déclencheur Présence Verte accroché autour de votre cou et un opérateur est à votre écoute.

Le service de téléassistance fonctionne à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. L'abonné

peut lancer un appel à la centrale d'écoute quelles que soient les circonstances. A partir du petit dispositif, l'opérateur écoute et identifie les besoins de l'appelant afin de lui apporter la réponse adaptée : un simple dialogue qui peut suffire à le rassurer, ou avertir les personnes du réseau de solidarité autour de l'abonné (voisinage immédiat, parents ou amis, médecin traitant). En cas de nécessité, l'opérateur alerte les services d'urgence (gendarmerie, pompiers, SAMU) et déclenche une intervention.

En Touraine, Présence Verte se déploie et propose un service qui permet aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité. L'utilisation du déclencheur est on ne peut plus simple. L'abonnement au service est accessible à toute personne, retraitée ou non, avec une formule souple, sans aucun engagement de durée.

Des aides financières proposées par certains organismes (Conseil Général, collectivités territoriales, caisses de retraite...) existent pour une prise en charge partielle ou totale de l'abonnement. L'association Présence Verte Touraine est agréée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées.

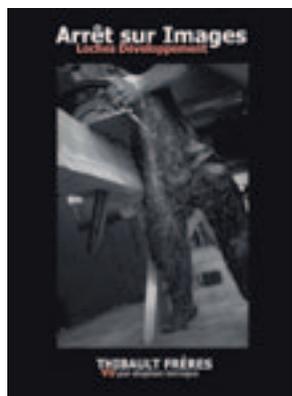
Agence d'Indre-et-Loire :
31 rue Michelet - 37000 TOURS
tél. 02 47 31 61 96
site : www.presenceverte.fr

LETTRE DU TRI



Vous trouverez joint à ce magazine, le n°7 de la Lettre du tri sélectif et du recyclage.

Coup de projecteur sur l'entreprise



Ce 33^e numéro du magazine de la communauté de communes Loches Développement comporte un encart sur l'entreprise Thibault Frères, réalisé par le photographe Stephan Larroque.

En couverture :
Au sommet du château d'eau de Bridoré.

Magazine de Loches Développement,
avenue de la Liberté, BP 142,
37601 Loches cedex. Tél. 02 47 91 19 20.
www.lochesdeveloppement.com
Directeur de la publication : Pierre Louault.
Rédaction : Claude Foubert - Tour'N Com
Création, maquette et impression :
r/création - Imprimerie RL.
Photos : Stephan Larroque.
ISSN 1960-9337.
Dépôt légal à parution.

Renforcer notre territoire



aînés qui ont, depuis la fin de la guerre, œuvré à la modernisation et à l'équipement de nos communes rurales. Pour autant, nous gagnerons en efficacité avec une gestion plus globale mais aussi plus rationnelle de nos besoins respectifs.

L'effort communautaire s'est traduit, encore cette année 2011, par l'accompagnement financier de projets économiques durables. Trois exemples nous sont donnés par le déploiement d'un industriel tourangeau sur le parc d'activités Node Park, à Tauxigny : le groupe Malpelo avec ses filiales Médipréma et Gamain-Legros. Egalement par l'agrandissement des sociétés STIN dans la zone d'activités de Vauzelle à Loches et SDEC France, dans la zone de la Gare à Reignac-sur-Indre. Dans un cas comme dans les autres, notre contribution aux côtés d'autres financeurs comme le Conseil Général, permettra non seulement de pérenniser une production industrielle locale, mais aussi de favoriser des créations d'emploi. Il n'est pas de meilleur signe encourageant que de voir des acteurs économiques se doter des atouts pour se développer et s'affranchir d'une crise que certains qualifient de fatalité.

Dans une conjoncture difficile où l'emprise de l'agglomération se confirme sur notre département, notre communauté de communes Loches Développement joue un rôle majeur dans la dynamique économique du Lochois. Le défi aujourd'hui est d'entraîner l'ensemble du Lochois et de la Touraine Côté Sud vers un véritable projet de Territoire, avec des développements économiques créateurs d'emplois. La pérennité d'un territoire rural dynamique nécessite de relever le défi de la crise présente, dont le lendemain doit se construire avec ambition et sérénité.

Pierre Louault
Président de Loches Développement

Il tenait à cœur aux élus des 20 communes de notre territoire d'assurer un service public de qualité, pour la ressource en eau et son traitement, en se dotant d'un service efficient. La nouvelle année verra l'installation officielle du service chargé dorénavant de mettre en œuvre notre nouvelle compétence Eau et Assainissement. En 2013, les communes du Nord Lochois viendront rejoindre celles qui auront réuni leurs moyens humains et techniques dès ce premier janvier. Quant à la convergence des tarifs, pour l'eau potable et la redevance assainissement, nous l'obtiendrons « en douceur » en l'espace d'une décennie.

Nous répondons ainsi au regroupement inéluctable des collectivités à l'échelle locale, initié par le projet de loi sur la réforme territoriale qui prévoit un renforcement de l'intercommunalité. La gestion optimale des services publics n'est possible qu'au prix d'une remise à plat de nos habitudes locales, sans renier les efforts de nos



Photos : © Stephan Larroque

Nouvelle compétence eau et assainissement : La CCLD mise sur un service public efficace et juste

Les 20 communes de la CCLD ont décidé d'unir leurs moyens pour gérer la ressource en eau et l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire. La passation de pouvoir au service qui sera désormais chargé de la compétence eau et assainissement se fera en deux temps, en 2012 et 2013, alors que l'harmonisation des tarifs sera lissée sur une décennie.

L'eau est un bien précieux, c'est indiscutable. Harmoniser l'accès à l'eau potable en garantissant sa qualité et sa disponibilité en quantité tout au long de l'année, est un objectif qui peut se gérer à l'échelle d'un territoire comme celui de la CCLD. Tout comme permettre à tous les habitants d'accéder à un service d'assainissement collectif efficace. C'est pour répondre à des situations disparates que les élus des 20 communes du territoire ont décidé de remettre à plat leur mode de gestion de la ressource en eau et de l'assainissement collectif.

A partir du 1^{er} janvier 2012, puis en 2013 pour une seconde partie du territoire, la compétence eau et assainissement sera régie par la CCLD, à la fois pour la ressource et la distribution de l'eau (les forages, l'acheminement chez les usagers via le réseau d'eau potable), ainsi que pour son traitement (le réseau d'eaux usées et les stations d'épuration). Sans oublier la gestion administrative et commerciale des 14 000 abonnés de la CCLD (facturation, recouvrement, abonnements, etc.).

La situation actuelle est bien plus hétéroclite. Concernant l'eau potable, 9 communes font partie du SIVOM du Nord Lochois (Tauxigny, St-Bauld, Reignac, Azay, Chédigny, St-Quentin/Indrois, Chambourg et Chanceaux-près-Loches ainsi que les communes de Courcay et de Cignogné) qui délègue sa gestion à la

société SAUR ; 5 autres communes font partie du SIVOM du Lochois (Loches, Beaulieu, Ferrière, Perrusson, Saint-Hippolyte) qui gère la distribution en régie ; 3 communes font partie du Syndicat intercommunal d'eau potable de la Boisière (Verneuil/Indre, St-Jean St-Germain, Sennevières), qui gère également en régie ; 3 autres communes n'ont transféré leur compétence eau potable à aucune structure intercommunale et la gèrent en régie (St-Senoche, Bridoré et Cormery, cette dernière adhérent au SIPTEC pour la fourniture d'eau).

En assainissement collectif, les collectivités actuellement compétentes se répartissent entre 3 Syndicats à l'exception des communes de Bridoré, Saint-Senoche, Verneuil-sur-Indre et Cormery qui gèrent chacune leur service en régie : 7 communes font partie du SIVOM du Nord Lochois qui est en contrat avec la société SAUR ; 7 communes font partie du SIVOM du Lochois qui gère le service d'assainissement collectif en régie directe ; 2 communes font partie du Syndicat de l'Echandon qui a conclu un contrat de délégation du service public d'assainissement collectif avec la société Veolia Eau.

LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE, LE MEILLEUR ÉCHELON POUR GARANTIR UN SERVICE DE QUALITÉ

S'inscrivant dans une démarche visant à renforcer l'intercommunalité, la CCLD a recherché l'organisation permettant une gestion optimale des services publics d'eau et d'assainissement sur son territoire en y associant les collectivités actuellement compétentes en eau et en assainissement. Pour Gilles Le Cunff, responsable de l'aménagement, la construction et l'environnement à la CCLD en charge des études préalables au transfert, « l'échelle communautaire est la plus pertinente en terme de ser-

vice à la population. La mutualisation des moyens humains et techniques permettra de garantir un service de qualité et à meilleur prix. La réflexion concernant ce regroupement n'est pas nouvelle, elle était sous-jacente depuis une dizaine d'années. Il a fallu trouver la « fenêtre de tir » idéale en fonction de l'échéance des contrats en cours avec les sociétés privées. »

« Pour l'utilisateur, poursuit Gilles Le Cunff, il n'y aura pas de changement « visible »... Mis à part le logo en haut de leur facture qui sera désormais celui de la CCLD. La distribution en eau comme l'assainissement seront assurés normalement. Ce qui va changer, se sont les tarifs. La disparité des situations dans les 20 communes a montré des inégalités dans le prix du mètre-cube d'eau comme dans celui de la redevance assainissement. « Ces différences sont notamment dues aux investissements engagés – ou qui auraient dû l'être – sur les infrastructures dans les différentes communes du territoire.

La convergence des tarifs est un objectif que les élus de la CCLD ont décidé d'atteindre en l'espace de 10 ans, à mesure que les investissements forts seront faits. Il va sans dire que ce « lissage » sera favorable à certains usagers qui acquittaient plus cher un service que d'autres payaient en dessous de la moyenne constatée. » Pour Gilles Le Cunff, l'harmonisation des tarifs ainsi étalée dans le temps s'accompagnera d'une homogénéisation des situations, comme par exemple le « bouclage » entre communes garantissant un partage solidaire de la ressource en eau.

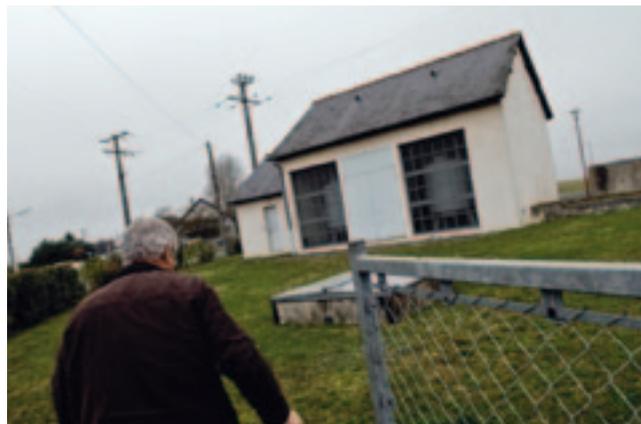
Les 20 communes conserveront pour l'instant la compétence assainissement non collectif, ainsi que l'entretien et la gestion des réseaux d'eaux pluviales.

gros plan

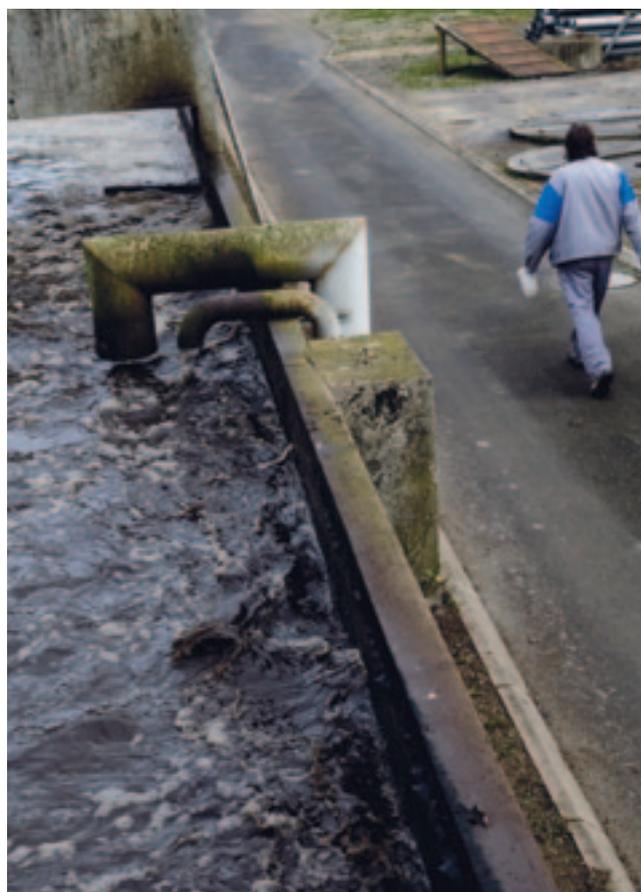
Au plus près d'une nature domestiquée pour y puiser une eau claire, les techniciens surveillent, entretiennent, réparent les infrastructures disséminées sur le territoire des 20 communes du Lochois. Et pour que le cycle de l'eau soit complet, ils s'engagent à rendre à la nature une eau déchargée de toutes ses pollutions. Immersion dans le quotidien des « gardiens » de l'eau...

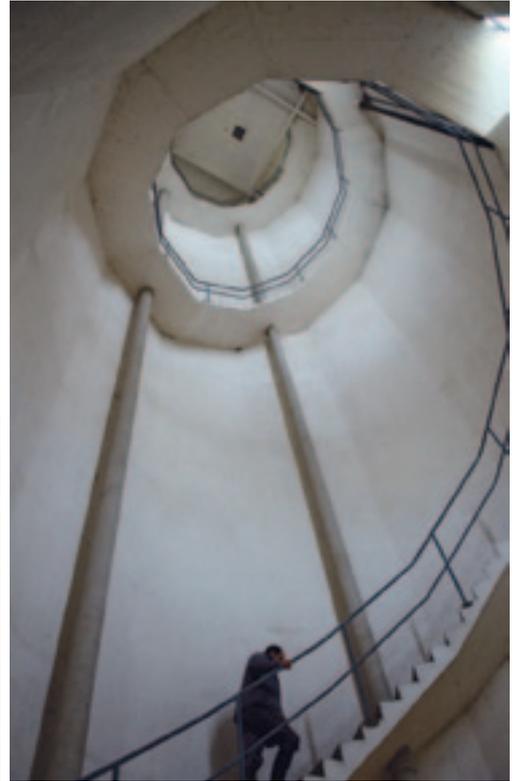
Photos : Stephan Larroque



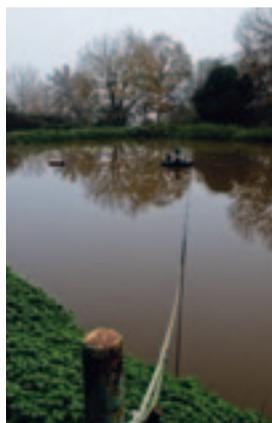


En regroupant les moyens techniques et humains à l'échelle des vingt communes, la surveillance des infrastructures comme les stations d'épuration, les postes de forage ou encore les centaines de km de canalisations, s'en trouvera renforcée.





Surveiller la qualité de l'eau du robinet comme celle rejetée à l'issue de son traitement en station d'épuration, est une des missions que les techniciens de la CCLD devront assurer à partir du 1^{er} janvier prochain.





Photos : © Stephan Larroque

Des moyens humains et techniques à l'unisson : garantir une eau de qualité, au robinet comme à la station d'épuration

Le nouveau service chargé de l'eau et de l'assainissement collectif au sein de la CCLD aura la tâche de gérer et surveiller le bon acheminement de la ressource en eau aux quelque 14 000 foyers du territoire, ainsi que du traitement des eaux usées collectées sur les 20 communes. Avec 40 km du Nord au Sud et 15 d'Est en Ouest, le secteur d'intervention est vaste, mais le regroupement des moyens humains et techniques au sein d'un service unifié, permettra aux agents d'être plus efficaces, avec des procédures et des outils harmonisés.

L'administratif, par exemple, est un volet qui sera désormais centralisé à la CCLD. Pas de changement à prévoir dans le calendrier : un relevé de compteur par an pour l'envoi d'une facture en mai/juin en ce qui concerne les consommations d'eau ; une facture en septembre pour la redevance assainissement. L'accueil téléphonique et physique des usagers se fera dans les locaux de l'actuel Sivom du Lochois (lire l'encadré).

Au quotidien, les agents administratifs maintiennent à jour la liste des usagers en tenant compte des déménagements, changements de propriétaires, décès... Il s'agit également de porter une écoute attentive aux éventuels problèmes soulevés par les usagers, avant qu'ils ne se transforment en « litige ». Même si cela prend du temps, rencontrer les usagers permet de résoudre la plupart des problèmes...

Côté atelier, les métiers techniques sont la plomberie, l'électromécanique et l'électricité. Avec ces trois corps de métier, on peut gérer tout le cycle de l'eau, de la source à son trai-

tement. La ressource en eau, assurée par les nombreux forages, fait l'objet d'une prévention toute particulière avec des inspections chaque semaine. Sur l'ensemble du territoire, l'eau est captée à environ 200 m de profondeur, dans la nappe du cénonanien. En quantité suffisante et en qualité excellente, cette eau nécessite toutefois de subir une déferrisation en la faisant passer dans 3 citernes successivement de sable, de pouzzolane et de sable.

L'eau du robinet est contrôlée officiellement deux fois par an par l'Agence Régionale de Santé (ex-DDASS), et fait l'objet tous les mois d'un prélèvement « clandestin ». Les usagers reçoivent une fois l'an un compte-rendu détaillé sur la qualité de leur eau. En Lochois, les analyses montrent une eau peu calcaire, avec une pollution aux nitrates bien en-dessous de la moyenne nationale.

Le rôle des agents, c'est aussi d'intervenir à la moindre alerte de fuite, par exemple à l'appel d'un riverain constatant une flaque en surface, ou, de manière plus insidieuse, enterrée lorsqu'elle est détectée par le logiciel de télégestion. Une équipe est alors dépêchée sur place et s'attèle immédiatement à stopper l'hémorragie en fermant des vannes de part et d'autre de la fuite. Bien souvent, l'intervention n'exède pas la demi-journée (de jour comme de nuit !), à moins qu'il ne faille l'intervention d'un engin lourd pour creuser la chaussée. Un service d'astreinte fonctionne 24 h sur 24 et ce, tout au long de l'année, jours fériés compris.

Le traitement des eaux usées, quant à lui, bénéficie du même dispositif tant au niveau de l'entretien que de la surveillance des installations.

En plus des travaux liés à la modernisation des stations d'épuration ou à leur mise aux normes, les agents techniques doivent se battre avec un ennemi redoutable : l'invasion des racines et autres végétaux dans les canalisations percées ou rompues. Qu'il s'agisse d'une boule de graisse solidifiée ralentissant l'écoulement des eaux sales ou l'obstruction d'une conduite par une racine, le dépannage se résout la plupart du temps par l'intervention du camion haute pression (300 bars).

À l'échelle de la communauté de communes, il reste encore de nombreuses zones habitées non encore raccordées au réseau de collecte. Le regroupement au sein d'une même collectivité permettra aux municipalités « en retard » d'équipement d'envisager plus sereinement l'extension de leur réseau. C'est aussi une perspective qui a conduit les délégués communautaires à se retrouver autour d'un projet consensuel.

Le service Eau et Assainissement de la CCLD

Au 1^{er} janvier 2012, le service chargé de la compétence eau et assainissement au sein de la communauté de communes Loches Développement sera officiellement installé dans les locaux de l'actuel Sivom du Lochois :

57 rue Quintefol - BP 105 - 37601 LOCHES cedex
Tél. 02 47 59 03 05 - Fax : 02 47 59 23 58

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

En cas d'urgence, veuillez joindre le service d'astreintes 7 jours sur 7 et 24h sur 24 au 02 47 59 03 05. Pour 2012, les communes du nord Lochois conservent la Saur comme interlocuteur tél. 02 44 71 05 58.



Photos : © Stephan Larroque

Les sociétés du groupe Malpelo s'implantent sur le Node Park Touraine

Pour répondre à la croissance des deux entités – Médipréma et Gamain-Legros – le projet de plus de 6 000 m² devrait s'accompagner d'une trentaine de nouveaux emplois.

Médipréma conçoit et distribue des biens d'équipements médicaux destinés aux nouveau-nés. Gamain est spécialiste dans l'éclairage lumière du jour pour le dentaire, la cosmétique... Ella-Legros est leader sur le marché des négatoscopes destinés aux radiologues, médecins généralistes, spécialistes. Ces entités, rassemblées sous la holding Malpelo, sont aujourd'hui implantées sur le site des Deux-Lions à Tours. Afin de pérenniser un outil de production performant adossé à une activité de R&D stratégique dans des secteurs d'activité en pointe, le groupe a souhaité se doter d'un site d'activités très fonctionnel réunissant l'ensemble de ses compétences et adapté à ses contraintes de production. La CCLD a répondu présent en accompagnant la construction d'un bâtiment à caractère industriel et de bureaux sur la zone Node Park Touraine, à Tauxigny.

Le développement de l'outil de production des sociétés Médipréma et Gamain-Legros par leur déménagement à Node Park Touraine est la condition pour la pérennisation et le développement de l'entreprise. Les perspectives de crois-

sance des deux sociétés sont en effet réelles, notamment à l'export, pour autant que les conditions fonctionnelles et économiques soient réunies. Pour l'ensemble des activités de Malpelo, le développement vers l'international est la voie choisie pour poursuivre les ambitions de croissance du groupe. Si la société cherche à consolider sa présence nationale, elle mise aujourd'hui plus que jamais sur les atouts considérables de ses marques à l'étranger.

L'opération, l'une des plus importantes de ces dernières années, concerne la construction d'un bâtiment industriel de 6 070 m² comprenant une zone de production et de stockage, ainsi que des bureaux sur près de 1 000 m². A l'extérieur, des parkings et une aire de manœuvre sont prévus. La construction est désormais terminée, le déménagement est prévu pour janvier 2012.

Le coût total du projet dans sa partie éligible, s'élève à 3,7 millions d'€ hors taxes. L'Etat soutient largement cette opération à travers le Pôle d'Excellence Rurale (PER) qui a permis de doter ce projet d'une subvention de 500 000 €. Cet accompagnement qui intervient dans un contexte de crise, permet de consolider le tissu industriel du territoire de Loches Développement avec à la clé, des créations d'emplois.

Inscrit dans des secteurs d'activité en constante évolution technologique, le groupe Malpelo a fait le choix de la Recherche et du Développement en lui consacrant une large part de son chiffre d'affaires. Les synergies entre les deux entreprises du groupe en la matière sont également fondamentales pour sa réussite.

MÉDIPRÉMA

Médipréma investit avec force dans le développement de nouveaux produits comme les nouvelles générations d'incubateurs ou les tables d'accouchement. La dynamique de l'entreprise est aujourd'hui engagée puisque sa croissance opérée à l'international a cru de 20% en 2009. Sa part de marché est d'environ 40% en France, ce qui en fait le leader sur son créneau. Le développement sur ce marché mature passe par le lancement de nouveaux produits dont l'international est le principal moteur de croissance. La société, qui exporte dans une quarantaine de pays, s'adresse principalement aux pays émergents ou en développement, où le jeu est plus ouvert contrairement aux pays développés où les positions sont chèrement défendues et certains marchés totalement fermés (USA, Japon, etc).

GAMAIN

La société Gamain développe des modules d'éclairage permettant de simuler une lumière du jour de référence et reproductible quel que soit son environnement. Cette haute technicité « historique » explique une clientèle variée et haut de gamme parmi laquelle figurent Louis Vuitton, Chanel, Peugeot, mais aussi les Musées nationaux de France. L'activité génère actuellement environ 500 000 € de chiffre d'affaires. Ce process à fort potentiel de développement pourrait faire doubler le chiffre d'affaires des produits Gamain dans les trois années à venir, principalement grâce à l'export.

ELLA-LEGROS

S'agissant d'ELLA-LEGROS, le marché des négatoscopes (tables de lecture de films radio) est actuellement en pleine mutation du fait du passage progressif vers le numérique. Dans ce contexte a été conçue Num'x, une gamme de solutions dédiées à la visualisation des images médicales numériques. Quatorze appareils de cette gamme ont récemment été installés dans un hôpital du sud-ouest de la France.



SDEC France double sa surface d'exploitation à Reignac-sur-Indre

Dans le cadre d'un partenariat public-privé pour développer ses savoir-faire techniques, SDEC France a sollicité la communauté de communes Loches Développement pour la construction d'un nouveau bâtiment d'activités d'environ 1 000 m², nécessaire à ses besoins de croissance dans la zone d'activités de la Gare à Reignac.

Pour préserver les cultures en prévenant les intempéries, détecter une pollution ou mesurer son impact sur l'environnement, optimiser un ensemencement sur un sol difficile, ou encore mesurer la qualité de l'air ou de l'eau... il existe un matériel spécifique pour chacune de ces demandes. C'est pour répondre à ces marchés de niche que Claire et Denis Sicamois ont créé en 1991 la société SDEC France. Le couple d'entrepreneurs est à la tête d'une entreprise florissante qui emploie 27 personnes sur la zone d'activités de Reignac-sur-Indre.

SDEC France fabrique et commercialise des équipements scientifiques pour la mesure de paramètres environnementaux dans les sols, les eaux et l'atmosphère. Les secteurs concernés sont l'agronomie, la surveillance atmosphérique, la radioprotection et le nucléaire, l'environnement au sens le plus large. Le bureau d'études qui emploie quatre personnes, conçoit les appareils et leurs logiciels dédiés : capteurs, piègeurs, analyseurs, préleveurs, échantillonneurs... L'assemblage et la mise au point des dispositifs se font sur place, avant de les expédier aux quatre

coins du Monde. Trois personnes sont plus spécialement chargées de la maintenance des appareils et de leur réparation sur site.

Depuis sa création il y a vingt ans, la société s'est développée sur ses fonds propres, en privilégiant l'innovation sur les nouvelles technologies dans des marchés porteurs et en forte croissance. Pour répondre à des perspectives stables de développement à long terme, l'entreprise a dû envisager l'accroissement de ses capacités de production et de stockage sur le site de Reignac. Le site qui regroupe les bureaux pour la conception, la commercialisation et la production, a déjà fait l'objet d'une première extension en 2005, augmentant les capacités de 780 m² à 1 200 m². La création en 2011 d'une nouvelle unité de production située à proximité du site actuel, prévoyait 1 000 m² supplémentaires.

C'est chose faite depuis septembre. Construit sur la base d'une ossature bois avec un choix énergétique novateur (pompes à chaleur), le nouveau bâtiment comprend une zone de 800 m² avec ateliers d'assemblage, stockage et livraisons, locaux techniques et un espace tertiaire de 200 m² avec bureaux, salle de réunions, vestiaires. Sur le coût total du projet (un peu plus d'un million d'euros), la CCLD a apporté une subvention de 294 300 €. L'opération permettra la création de 10 emplois minimum à une échéance de cinq années (dont 6 dans les 24 mois) ainsi que la consolidation de 4 emplois CDD existants.

STIN s'agrandit dans la

L'entreprise lochoise a pu construire 750 m² de bâtiments supplémentaires grâce aux aides conjointes du Département et de la CCLD.

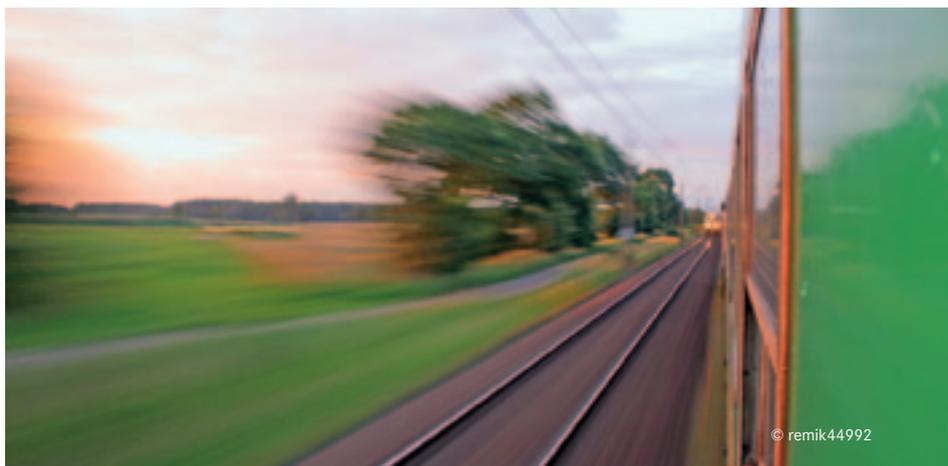
Dans la zone d'activités de Vauzelle, à Loches, STIN fait figure de valeur sûre dans les entreprises de savoir-faire du Lochois. A sa tête depuis 1993, date à laquelle il a repris la société, Jean-Louis Peyratout affronte la crise tête baissée et annonce avec fierté que l'extension de ses bâtiments lui permettra de concrétiser 4 embauches en CDI. A l'origine de ce développement, l'aide conjointe que lui ont apporté en milieu d'année la communauté de communes Loches Développement et le Conseil Général d'Indre-et-Loire avec son dispositif Atout Eco 37.

STIN est le dernier maillon dans la fabrication de pièces en métaux. Sa spécialité, le traitement de surface pour la protection et la finition, la rend incontournable pour les fabricants de la région. « Notre clientèle, ce sont des industriels des secteurs aéronautique, agroalimentaire, armement, bâtiment, ferroviaire, médical, mobilier urbain... qui ont tous des exigences techniques très diverses. Notre service de navettes nous permet de servir un marché régional qui s'étend du Berry à la Bretagne, du Poitou à l'Orléanais. Nous allons à la porte des ateliers de nos clients chercher les pièces à traiter et les rapportons finies. Cette relative proximité est un atout dans un secteur concurrentiel. »

Dans les ateliers de STIN, on trouve des chaînes de zingage, des traitements au bain, des traitements mécaniques comme le polissage miroir, le brossage, le mibroillage, le microsablage, des finitions par thermolaquage et peintures liquides... Autant de traitements très pointus qui rendent aux pièces leur aspect final avant d'être assemblées ou mises sur le marché. « Notre activité s'apparente à un travail à façon, sur des séries répétitives ou des pièces uniques. Nous pouvons traiter des pièces volumineuses jusqu'à plus de 6 mètres. Certains



Photos : © Stephan Larroque



© remik44992

zone de Vauzelle

monuments de Sainte-Maure ont été finis dans nos ateliers ! Nous sommes intervenus pour le musée du Quai Branly, la Bibliothèque Nationale, le musée du Louvre... et sur les blindages du char Leclerc. »

Avec l'agrandissement des ateliers, de 38 l'effectif passe à 42 salariés, formés pour la plupart sur place. « Nos métiers sont très spécifiques et on ne trouve pas de personnel déjà formé. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons faire appel à des intérimaires en cas de hausse ponctuelle du carnet de commandes. »

L'extension des bâtiments était rendue nécessaire pour réorganiser les flux dans les ateliers et mieux rationaliser l'outil de production, par exemple en doublant la capacité en sablage. « Cette réorganisation de nos capacités de production s'est accompagnée d'une mise en conformité hygiène et sécurité de l'entreprise. Nos installations respectent les normes environnementales. Les dispositifs liés au traitement que ce soit des eaux ou des émanations, occupent une place importante derrière nos cabines de peinture ou de traitement. »

Avec 3 500 m² couverts, STIN dispose désormais d'un environnement de travail optimisé. Même s'il n'est pas complètement achevé, le bâtiment ajouté est déjà opérationnel, avec deux cabines de grenailage et une de métallisation au zinc. Ses 750 m² ont été financés par des prêts bancaires et grâce au dispositif du Conseil Général « Atout Eco 37 ». L'octroi de cette subvention (45 000 €) était conditionné à un cofinancement de la communauté de communes Loches Développement (17 500 €) correspondant à 5% de l'investissement éligible (350 000 €).

Ligne LGV Tours-Bordeaux : Pôle Emploi mobilisé sur le front des embauches

Les recruteurs de Cosea ont rencontré dans les locaux de Pôle Emploi les premiers candidats sur les 250 recrutements attendus en Indre-et-Loire.

Long de 302 kilomètres avec 38 km de raccordements vers le réseau ferré classique, le projet de ligne à grande vitesse représente un investissement total de 7,8 milliards d'euros et constitue le plus important partenariat public-privé jamais signé dans le domaine ferroviaire en France ! C'est aussi l'un des plus importants projets d'infrastructure lancés dans le monde au cours de la dernière décennie : quelque 400 ouvrages d'art dont 19 viaducs et 7 tranchées couvertes, 13 000 supports de caténaires, 50 millions de m³ de déblais et 36 millions de m³ de remblais et merlons accolés...

La ligne, au terme des six années nécessaires à sa conception et sa construction, mettra Bordeaux à 2h05 de Paris, au lieu de 3h aujourd'hui. Les enjeux de ce projet « pharaonique » ont des répercussions sur notre territoire puisque COSEA, le consortium en charge du chantier, va devoir embaucher « à tour de bras » tout au long du tracé. Sans compter les emplois induits chez les sous-traitants du projet.

Avec 1 300 embauches directes en perspective sur l'ensemble du tracé, la réalisation de la LGV Tours-Bordeaux constitue une réelle opportunité en matière d'emploi en Indre-et-Loire, puisqu'environ 250 postes seront à pourvoir directement en 2012 (autant en emplois induits). Pour répondre à cet enjeu de façon efficiente,

l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, Pôle Emploi et COSEA s'engagent ensemble pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée exprimés par le constructeur de la ligne ferroviaire dans les meilleures conditions. Cela, avec l'appui des compétences locales en termes de recrutement, de formation initiale et continue. 10% des heures consacrées aux travaux d'infrastructures seront réalisés dans le cadre d'un plan d'insertion.

Les principaux postes disponibles sur le chantier LGV (en dehors des postes d'encadrement) sont les suivants, indifféremment H/F : canalisateur, coffreur, conducteur, grutier, aide coffreur, aide canalisateur, aide topographe, manœuvre de terrassement. La liste n'est pas exhaustive et il convient de se rapprocher de la mission locale de Pôle Emploi pour y découvrir les postes proposés, ou de se connecter sur le site www.pole-emploi.fr en sélectionnant la région Centre dans la rubrique « En région ». Les demandes sont centralisées par Nathalie Ouvrard, conseillère du pôle emploi de Tours Blaise Pascal en charge de ce dossier.

Organisée en partenariat par Pôle Emploi et COSEA, une première réunion de présentation des métiers suivie d'entretiens de recrutement s'est tenue le 30 novembre dernier dans les locaux du pôle emploi à Beaulieu-lès-Loches. Cette journée a permis à une quarantaine de candidats d'obtenir des informations sur le projet LGV et d'échanger en face à face avec les responsables du recrutement...

tapis rouge

ODILE MÉNARD : « MEA CULPA »

Elle a tenu la plume pour la CCLD depuis sa création, il y a quinze ans. Avant qu'elle n'entame une retraite que l'on devine tout sauf inactive, nous rendons hommage à Odile Ménard qui a largement contribué à l'évolution de votre magazine.



SI VOUS ÉTIEZ...

UN ANIMAL - L'abeille : elle a nourri mon enfance et, comme elle, je butine, touche-à-tout, en solo, mais aussi en équipe et au fil des années d'éducatrice, d'attaché culturel, de créateur textile (l'après 68...), de libraire lochoise, de prof de piano, de journaliste, d'auteur, d'éditeur, d'apprentie brodeuse... Je ne pique pas, sauf si l'on attaque ma ruche.

UN OBJET - Un clavier : celui du piano de famille ou de l'ordinateur. Deux interfaces magiques femme-machine pour du Bach à la Loussier, du Mac à la nuit tombée.

UN PAYSAGE - Entre Loches et Chambourg, sur les hauteurs de la vallée de l'Indre, là où mon chien me promène. Les champs, les routes, au loin Loches, Beaulieu et toutes leurs tours, les silos de Reignac au nord.

L'espace, la paix, l'harmonie. Zoomez: ça grouille d'activité, d'inquiétude, d'idées parfois loufoques à maîtriser, à développer.

UNE COULEUR - L'arc-en-ciel, sept couleurs d'un coup ! Et un joli vœu pour l'avenir de ce magazine et ses responsables. Oui, vous l'avez compris, je passe la plume. J'aurais aimé le faire discrètement. C'est raté.

UNE PERSONNALITÉ - Jeanne d'Arc, pour son cheminement d'Orléans à Loches, pause à Chambourg sans doute, comme le mien, 547 ans après ; non, je ne la suivrai pas en Normandie. Ou sainte Odile, patronne des aveugles, passée de l'ombre à la Lumière céleste, ce qui reste mon projet. De plus en plus invasif, ce questionnaire...

UN PÉCHÉ - Alors, là, vous exagérez ! Mais, puisque pécher, c'est transgresser... au diable le code typographique. Changer l'accent ? Mieux, des « cap » partout, et sans accent svp Céline à la PAO : PECHER SOUS LE PECHER N'EST PAS PECHER. Homophonie, homonymie, homographie. Non, ce ne sont pas des gros mots. Quelle était la question ?

UNE VERTU - Vous allez me torturer encore longtemps ? Jusqu'à maintenant, c'était moi qui interrogeais, et depuis 1996 pour ce magazine, jeune homme ! Réfléchissons... « Patience », cela vous va ? Je dirais bien « générosité », mais j'aurais dû répondre « orgueil » à la question précédente. Ecrire, publier, en effet, ce n'est rien d'autre... Mea culpa.